

Résumé de La Réunion du 31.8.2018 Hotel Royal, Crans-Montana

Présents:

M. Martial Kamerzin, Président de la commune d'Icogne et de l'ACCM

M. David Bagnoud, Président de la commune de Lens

Dr Jean-Marc Bellagamba, Directeur de l'OCVS (Organisation cantonale valaisanne de secours)

M. David Vocat, Commandant du Centre de Secours et Incendies des communes du Haut-Plateau

M.M. Dov Lévy et Olivier Emery, responsables des First Responders

M.M. François Barras et Dr. Nicolas Ducrey, initiateurs de la réunion.

Excusés :

M. Nicolas Féraud, Président de la commune de Crans-Montana

M. Cédric Berger, Président d'Apach

Nombre approximatif de participants : 120

M. Kamerzin dit un mot de bienvenue, donne les premiers éléments de l'organisation des secours d'urgence sur le Haut Plateau (HP) dont les First Responders (voir plus loin) sont le premier maillon. Une ambulance était à disposition 2 semaines en janvier et 2 semaines en février sur le HP dès le 1.1.2018. Sur question du Dr. Borgeat, elle n'était pas médicalisée (pas de voie centrale, pas d'intubation possible) mais disposait de 2 personnes formées. M. Kamerzin poursuit en disant que, dès mars 2019, le H.P. disposera d'une maison de la Santé sise à l'ancienne poste de Crans.

M. Vocat donne un aperçu du service du feu (atteignable par la centrale au 118, 117, 112 et 911). Fort de 167 pompiers dont 2 permanents, 3 personnes de piquet sur l'année pour la station et 6 personnes dans les villages le week-end ! Dans leurs missions avec le 144, ils aident à évacuer les victimes dans des lieux difficiles d'accès avec un camion nacelle, s'occupent des accidents de la route et disposent d'un hélicoptère à la Moubra, lieu où serait basée une éventuelle future ambulance.

Le Dr Bellagamba donne un aperçu de l'OCVS (organisation cantonale valaisanne de secours) qui s'occupe du secteur pré hospitalier (la garde médicale dépend de la société médicale du Valais, le pré hospitalier de l'OCVS, l'hospitalier des Hôpitaux valaisans).

Le dispositif de cette organisation comprend:

1. Des professionnels : ambulances, SMUR, hélicoptères de secours (le canton dispose de la concentration la plus forte de ces appareils par tête d'habitants). En ce qui concerne les ambulances, dans notre région 2 ambulances de jour comme de nuit à Sion, 2 de jour et 1 de nuit à Sierre. En 2018-2019 doit avoir lieu une nouvelle révision de la planification au sujet de laquelle il est important que les politiques du H.P. se manifestent s'ils souhaitent obtenir de nouveaux moyens.
2. Des miliciens au nombre d'environ 2000 se répartissant en First Responders (environ 250) avec un cahier des charges en lien avec leur compétence, leur formation et leurs prérogatives. Ils disposent en tout cas sur le HP d'un défibrillateur et d'une bouteille d'O₂. Parmi les autres miliciens, nous comptons des spéléologues, des guides, des plongeurs, des conducteurs de chiens d'avalanches et de recherches, des sauveteurs spécialisés.

Un des objectifs de la révision de la planification est de déployer un dispositif cantonal efficient, qui tient compte de critères qualité et qui est le plus équitable possible entre les différentes régions du canton. Avant la dernière planification, le district d'Entremont était considéré comme le moins bien desservi par le dispositif pré hospitalier ; ce dernier a été adapté en conséquence. Aujourd'hui (ce point reste à vérifier avec les chiffres récents) il semble que c'est le HP qui présente les moins bons résultats en terme d'accès aux prestations pré hospitalières professionnelles si on tient compte des délais de réponse (temps pour que le moyen engagé arrive auprès du patient) et des volumes d'interventions. Si ce point est confirmé, la prochaine planification devra l'analyser en priorité haute pour identifier des réponses possibles.

Le HP doit pouvoir compter sur ses relais politiques pour ce point.

En ce qui concerne les mesures médicales d'urgence, une formation spécifique en médecine d'urgence est donnée par l'OCVS aux médecins de premiers recours qui acceptent d'être engagés par la centrale 144. Ce dispositif SMUP (service médical de proximité) est particulièrement utile dans les vallées latérales dans lesquelles les moyens professionnels stationnés essentiellement en plaine mettent du temps

à arriver auprès du patient. Il y en a 60 dans le canton, aucun sur le HP. Il est hautement souhaitable que les futurs médecins de la maison de la Santé s'annoncent pour cette formation qui se fait sur une base volontaire.

En ce qui concerne la problématique des arrêts cardiaques (chaque minute qui passe diminue les chances de survie de 10%, donc après 10 minutes, presque plus aucun espoir...). L'association Coeur-Wallis, à but non lucratif, a pour objectifs d'une part de financer l'achat de 1000 défibrillateurs qui seront répartis par les soins de l'OCVS sur l'ensemble du canton et d'autre part de promouvoir l'engagement de la population en tant que Public Responders (à ce jour environ 300 personnes se sont inscrites). L'objectif de ce dispositif qui a fait ses preuves dans d'autres cantons est de mettre en œuvre dans les meilleurs délais possibles les mesures immédiates de réanimation permettant de maintenir en vie le patient en arrêt cardiaque en attendant que les moyens professionnels n'arrivent et déploient les mesures avancées de réanimation jusqu'à la prise en charge à l'hôpital. Ces défibrillateurs seraient placés dans les antichambres des banques et des postes, voire à l'extérieur où un chauffage devrait être installé (à la charge des communes).

M. D. Levy explique à l'Assemblée ce que sont les First Responders. Il s'agit d'aides bénévoles à la Santé qui ont une formation de base et sont en mesure d'apporter leur aide dans un délai théoriquement de 5 minutes sur le HP pour autant que l'un d'entre eux soit disponible très rapidement et pas trop éloigné de l'endroit où il doit se rendre. Ils utilisent leur propre véhicule équipé d'un défibrillateur et d'une bonbonne d'O₂. Leur compétence est définie dans un cahier de charge.

La discussion est alors ouverte.

Le soussigné relate 2 incidents qu'il a vécus récemment, le second qui a été le moteur de la réunion de ce soir. Dans les 2 cas, chute avec perte de connaissance du patient, pouls imprenable, mesure d'urgence avec contrôle très sommaire neurologique et positionnement adéquat. Appel au 144, attente de 45 minutes à l'Hôtel Le Crans pour la première fois, de 50 minutes en face de l'Hôtel Guarda Golf la seconde fois (ambulance à Sierre indisponible). Les 2 fois, le 144 a confirmé qu'il n'y avait pas de médecin de garde sur le HP. Descente à Sion, attente, examen et retour sur le HP à 3h du matin pour l'un, à 7h du matin pour l'autre...

Le Dr Alain Borgeat a entendu dire qu'il y aurait 2 centres médicaux l'un à Crans, l'autre à Montana. Cela lui semble un non-sens par la dispersion des moyens, le coût et les emplacements retenus qui ne permettent pas à un hélicoptère de se poser. Il demande un service médical d'urgence 365 jours par an, jour et nuit, ainsi qu'une ambulance médicalisée. Le Dr Philippe Magistretti pourrait collaborer à ce système en mettant ses anesthésistes selon leur disponibilité à disposition.

Répondant à une question sur l'existence d'une stratégie ayant comme but une gestion optimale du dossier de la santé sur le HP, M. Kamerzin répond qu'actuellement une telle stratégie n'existe pas et qu'il est essentiel d'en développer une afin de redonner confiance aux résidents du HP dans le bon fonctionnement du système.

En cas d'urgence, il faut appeler le 144 qui est en mesure d'alerter un First Responder ainsi que l'ensemble des moyens nécessaires et adaptés à prendre en charge tout patient qui en a besoin. M. Jolly explique que l'application sur les téléphones portables des First Responders prévue depuis plus d'un an ne fonctionne toujours pas. Le Dr Bellagamba annonce que le programme de prise en charge des arrêts cardio respiratoires ainsi que les équipements dédiés sera mis en service dès le 1.10.2018.

Une autre question concerne les responsables sanitaires du HP, c'est-à-dire les Présidents de commune. M. Berg-Andersen prend la parole en disant qu'avec les impôts payés par les résidents étrangers et le peu de frais qu'ils génèrent (pas d'école, pas de soutien social...) un service de Santé efficace pour les gens âgés qu'ils représentent est indispensable, à défaut de quoi ils se sentiraient irresponsables de continuer à vivre sur le HP. M. Kamerzin répond qu'il s'agit d'une priorité.

Une résidente note la dégradation de la qualité de prise en charge sanitaire au cours des années. Il y avait auparavant un service de garde dès 19h00 qui a disparu. Le Dr Patrick Regamey explique que pour ceux qui ont son # de mobile, il est encore disponible mais qu'il se fatigue. D'avoir un chef de clinique ou un assistant avancé durant les périodes de saison serait une possibilité.

Une autre personne pose la question de l'état de la collaboration avec les cliniques cantonales établies sur le HP qui disposent de personnel médical et hospitalier. Sont-elles intégrées dans le dispositif Santé du HP ?

M. Bagnoud, président de la commune de Lens, prend la parole pour dire que pour sauver des vies, l'argent ne compte pas. Il dit qu'il y a déjà 10 défibrillateurs sur le

H.P. et que les First Responders sont présents dans les 5 minutes en les appelant par le 144. L'objectif est de disposer d'une ambulance basée sur le HP toute l'année. La maison de la Santé située dans les locaux de l'ancienne poste à Crans ouvrira en mars avec 5 à 7 médecins, un autre centre s'ouvrira à Montana en 2020-21 avec 8 à 10 médecins, quitte à les chercher à l'étranger.

M. Marcel Lafforgue pose alors la question des responsabilités. Y-a-t-il un responsable désigné pour la gestion et le suivi du dossier de la Santé sur le HP, élément indispensable pour la mise en place d'une organisation fonctionnelle?

M. Imad Hatem demande où en sont les pourparlers avec le groupe Genolier, ceci d'autant plus que plusieurs personnes présentes relèvent les avantages de la collaboration avec un groupe privé par la souplesse qu'il pourrait apporter sur le nombre de médecins mis à disposition selon les moments de l'année. M. Bagnoud répond que les pourparlers se poursuivent régulièrement.

Le Dr Regamey met en garde contre une pléthore de médecins qui entraînerait un chômage partiel de certains mais il insiste que si les communes finançaient une ambulance, le cas échéant médicalisée, tout deviendrait plus facile.

La séance est levée vers 18h 45 suivie par un apéritif dînatoire offert par les communes.

Dr. Nicolas Ducrey